

Contrat de Commerçant Connecté GoCardless

Le présent Contrat a été mis à jour le 22 mai 2018. Si vous vous êtes inscrit(e) le 22 mai 2018 ou après cette date, vous serez lié(e) par cette version du Contrat. Si vous vous êtes inscrit(e) avant le 22 mai 2018, vous serez lié(e) par cette version du Contrat à compter du 25 juillet 2018.

En termes simples

Nous savons que les conditions générales peuvent être longues et difficiles à lire. Ainsi, en regard de chaque article (paragraphe numérotés sans contexte), nous présentons (dans un encadré gris clair) un bref résumé en des termes simples des points clés des dispositions de cet article. **Veillez noter que les termes juridiques seront toujours des termes contractuels et que leur explication (dans les encadrés gris clair) vous aide à mieux comprendre, mais n'est pas contractuelle.** Pour toute question, veuillez nous contacter par le biais de nos coordonnées habituelles d'assistance.

À propos de la Plateforme de partenariat d'intégration GoCardless, à l'attention des Comptes Commerçant Connectés

GoCardless Limited (« **GoCardless** ») vous permet (la société ou toute autre entité juridique figurant sur la page d'inscription, et qui a conclu [le Contrat de Commerçant Connecté GoCardless](#) - « **vous** », également désigné comme le « **Commerçant** ») d'utiliser les services d'Intégration modélisées de GoCardless de manière à ce que ces tiers, ou « Partenaires d'intégration » puissent vous aider à gérer les paiements et votre Compte GoCardless. Pour cela, vous leur donnez un accès à votre Compte GoCardless ainsi qu'à vos Données, ci-après désignées « Données du Commerçant ».

Le présent Contrat définit la relation entre vous et GoCardless par rapport aux services d'Intégration modélisées et aux Partenaires d'intégration. Par ailleurs, tout Partenaire d'intégration pour lequel vous utilisez une Intégration modélisée devrait vous fournir un contrat juridiquement contraignant contenant certaines informations que nous lui imposons de vous fournir en vertu du Contrat de Partenariat d'Intégration GoCardless.

Les Partenaires d'intégration peuvent également vous fournir d'autres biens ou services. Aucun des contrats portant sur la prestation de biens et services qui vous lient avec un Partenaire d'intégration ne sont concernés par le présent Contrat. En cas de problème avec l'Intégration modélisée ou d'autres biens ou services qui vous sont fournis par un Partenaire d'intégration, vous devez vous rapprocher directement du Partenaire d'intégration. En effet, nous ne contribuons pas à la prestation effective desdits biens et services, et les différends susceptibles de survenir à ce sujet devront être résolus directement entre vous et le Partenaire d'intégration. Nous déclinons tout lien ou responsabilité eu égard aux dispositions contractuelles existant entre vous et vos clients.

Table des matières

Table des matières.....	2
Parties et engagements fondamentaux	3
La Plateforme de partenariat d'intégration GoCardless	5
Comptes de Commerçant connecté.....	6
Responsabilité	9
Résiliation.....	11
Loi applicable et lieu de juridiction	13
Texte standard.....	14

Parties et engagements fondamentaux

Nous vous offrons la possibilité d'utiliser GoCardless avec des systèmes tiers (« Système de partenariat d'intégration »). Afin d'utiliser ces services, vous devez créer un Compte GoCardless et « connecter » ce compte à ce système tiers, via une intégration créée par le tiers (« Intégration modélisée »).

Vous pouvez utiliser les services fournis par GoCardless aussi longtemps que votre Compte GoCardless est actif, et que vous vous conformez à tous nos contrôles et fournissez toutes les informations que nous exigeons. Ces exigences sont détaillées dans le [Contrat de Commerçant GoCardless](#), et vous serez donc lié par les conditions générales de ce contrat, ainsi que les présentes conditions générales. Nous vous recommandons de lire ces deux documents.

Nous ne sommes pas responsables de l'Intégration modélisée qui vous est fournie par le Partenaire d'intégration, ni de toute(s) assistance, maintenance, erreur ou disponibilité de sa part.

1. GoCardless Ltd (ci-après dénommée « **GoCardless** » ou « **nous** ») propose un service qui vous permet (à vous, le **Commerçant**), d'établir et de recevoir des paiements sécurisés de Clients par prélèvement automatique via votre **Compte Commerçant**. Nous ne fournissons pas un service qui vous permet d'accepter des paiements à des fins non commerciales.
2. La Plateforme de Partenariat d'intégration GoCardless vous permet d'utiliser certaines Intégrations modélisées développées par des Partenaires d'intégration pour exploiter les services de recouvrement de paiement GoCardless via un **Système de Partenariat d'intégration** ; ce qui vous aide à recouvrer les paiements des Clients.
3. Le présent Contrat définit les conditions générales du contrat conclu entre vous et GoCardless concernant votre accès et votre utilisation de la Plateforme de Partenariat d'intégration GoCardless et les services d'Intégrations modélisées fournies par les Partenaires d'intégration.
4. Lorsque vous aurez connecté votre Compte Commerçant au Système de Partenariat d'intégration, via une **Intégration modélisée**, votre Compte Commerçant deviendra un **Compte Commerçant connecté** par rapport à ce Partenaire d'intégration et vous deviendrez ainsi un **Commerçant connecté**.
5. Pour utiliser la Plateforme de partenariat d'intégration GoCardless et les services d'Intégrations modélisées, vous devez détenir un Compte GoCardless tel que décrit dans le Contrat de Commerçant GoCardless et accepter les conditions générales du [Contrat de Commerçant GoCardless](#), en plus des conditions générales du présent Contrat, et vous devez satisfaire à tous vos engagements en vertu de ce contrat, y compris à la vérification de votre Compte GoCardless.
6. En cas de conflit entre le présent Contrat et les [conditions](#)

[d'utilisation du site Internet](#), ou [le Contrat de Commerçant GoCardless](#), uniquement en relation avec votre utilisation de la Plateforme de partenariat d'intégration GoCardless en qualité de Commerçant connecté, le présent Contrat prévaudra.

7. Vous reconnaissez et acceptez que :
 - a. vous fournirez des informations précises et une assistance raisonnable à GoCardless en ce qui concerne votre utilisation de la Plateforme de partenariat d'intégration GoCardless ;
 - b. GoCardless n'est pas responsable de la prestation, de la maintenance ou de la fonctionnalité de l'Intégration modélisée ou du Système de partenariat d'intégration, notamment, sans s'y limiter, de la sécurité et de la conformité aux lois de protection des données de l'Intégration modélisée ou du système de partenariat d'intégration, et le Partenaire d'intégration restera directement responsable à cet égard conformément aux dispositions contractuelles régissant votre relation avec celui-ci ;
 - c. GoCardless peut résilier, suspendre ou appliquer certaines limites à votre utilisation de la Plateforme de partenariat d'intégration GoCardless, tel qu'indiqué plus en détail dans le présent Contrat.

La Plateforme de partenariat d'intégration GoCardless

Pour permettre à un Partenaire d'intégration de vous donner accès à une Intégration modélisée, vous devrez fournir certaines informations nécessaires à ce Partenaire d'intégration et à GoCardless, et accepter que nous puissions échanger ces informations entre nous.

Vous devez également donner l'autorisation au Partenaire d'intégration de gérer votre Compte GoCardless en votre nom, d'effectuer des paiements et des remboursements, etc., et de manière générale, d'entreprendre toute action permettant le fonctionnement de l'Intégration modélisée. Nous traiterons toute instruction du Partenaire d'intégration ayant trait à votre Compte GoCardless comme si vous l'aviez initiée vous-même.

Rappel : n'utilisez pas GoCardless pour des activités que nous avons proscrites ! Ceci est très important, veuillez donc consulter la liste sur gocardless.com/legal/restrictions/.

8. Lorsque vous utilisez une Intégration modélisée, vous acceptez que :
 - a. vous pouvez fournir ou divulguer, et/ou que GoCardless peut fournir et divulguer des données en votre nom, notamment les Données du Commerçant, au Partenaire d'intégration, et que ce dernier peut fournir ou divulguer des données, notamment les Données du Commerçant, à GoCardless ; et
 - b. que, dans le cadre de ce transfert de données, vous êtes le gestionnaire des données personnelles à compter de l'instruction du transfert.
9. Vous autorisez également le Partenaire d'intégration à effectuer certaines tâches et à engager l'**Activité autorisée** ayant trait à votre Compte de Commerçant connecté et aux Données du Commerçant, et reconnaissez que GoCardless traitera cette Activité Autorisée comme si vous l'aviez engagée vous-même, sauf indications contraires.
10. Vous devez prendre toutes les mesures raisonnables pour veiller à ce que votre Compte de Commerçant connecté ne soit pas utilisé pour une Activité restreinte, ou qu'il n'enfreigne pas le présent Contrat ou le Contrat de Commerçant GoCardless.

Comptes de Commerçant connecté

Le prestataire d'une Intégration modélisée devra vous fournir certaines informations (notamment la façon dont il traitera vos données, les activités qu'il pourra effectuer en votre nom et tous les frais), et conclure un accord avec vous, avant que vous commenciez à utiliser cette Intégration modélisée.

Nous traiterons toute activité initiée par un Partenaire d'intégration comme si vous l'aviez engagée vous-même.

11. Chaque Partenaire d'intégration devra vous fournir un contrat juridiquement contraignant contenant certaines informations, dont notamment :
 - c. les détails du Système de partenariat d'intégration ;
 - d. la manière selon laquelle le Partenaire d'intégration utilisera et protégera votre Compte de Commerçant connecté et les Données du Commerçant ;
 - e. les détails de l'Activité autorisée qu'effectuera le Partenaire d'intégration, notamment l'obtention de l'autorisation expresse de mener cette Activité autorisée ; et
 - f. les détails des frais qui peuvent vous être facturés, notamment ceux ayant trait à la Plateforme du partenariat d'intégration et à l'Intégration modélisée (y compris, sans s'y limiter, les **Frais d'intégration**), le mode et la périodicité de facturation ainsi que le mode et la périodicité de votre paiement.

12. Vous serez responsables de tous les actes et omissions ayant trait à toute activité utilisant vos coordonnées de connexion du Compte GoCardless et autres identifiants (notamment par un Partenaire d'intégration tiers), tel qu'indiqué plus en détails dans le Contrat de Commerçant GoCardless.

Frais d'intégration et Frais du partenaire d'intégration

Nous permettons aux Partenaires d'intégration de vous facturer des « Frais d'intégration ». Il s'agit d'une redevance par transaction qui est due au Partenaire d'intégration (et non à GoCardless).

Le Partenaire d'intégration devra vous communiquer les informations relatives aux Frais d'intégration qu'il vous facturera en plus des autres frais qu'il pourrait vous facturer pour ses produits ou services.

De son côté, GoCardless vous facturera les frais habituels figurant dans votre Contrat de Commerçant

13. La Plateforme de partenariat d'intégration GoCardless permet au Partenaire d'intégration de collecter des **Frais d'intégration** portant sur chaque Transaction engagée par le biais de l'Intégration modélisée.
14. Le Partenaire d'intégration devra vous communiquer directement les frais afférents à l'utilisation du Système de partenariat d'intégration et de l'Intégration modélisée, notamment les frais du partenaire et frais d'intégration (et toute modification apportée à ces frais).
15. En plus de facturer des Frais d'intégration, le Partenaire d'intégration peut vous facturer des frais additionnels des biens ou services qu'il vous fournit ; GoCardless n'étant en aucun cas associée ou responsable de ces frais, biens ou services.
16. Enfin, afin de dissiper toute ambiguïté, nous vous facturerons les frais énoncés dans le Contrat de Commerçant pour chaque transaction, comme prévu. Comme indiqué dans le Contrat de Commerçant GoCardless, vous serez facturé pour toutes les mensualités applicables du Partenaire d'intégration, et vous acceptez d'effectuer vos règlements par prélèvement automatique. Vous acceptez de mettre en place le prélèvement automatique pour le paiement de ces frais dans les 14 jours après être devenu Commerçant connecté en lien avec une Intégration modélisée. Si vous ne mettez pas en place le prélèvement automatique dans les délais impartis, GoCardless se réserve le droit de déconnecter votre compte de cette Intégration modélisée et de le suspendre sans préavis.
17. Vous comprenez que, si vous avez connecté votre compte GoCardless à plusieurs Intégrations modélisées, vous serez facturé une seule Mensualité de partenaire d'intégration. Il s'agira de la mensualité la plus élevée de toutes les Intégrations modélisées auxquelles votre compte GoCardless est connecté. Ce sera le cas même si la Mensualité du

partenaire d'intégration la plus élevée concerne une Intégration modélisée ayant servi pour un nombre de transactions moindre au cours du mois.

18. Nonobstant toutes dispositions contraires dans le Contrat de Commerçant GoCardless, les frais du partenaire d'intégration pourront être modifiés à tout moment sur notification envoyée par GoCardless ou par le Partenaire d'intégration. Dans ce cas, toutes les modifications apportées aux Mensualités du Partenaire d'intégration se répercuteront sur la facture du mois suivant les modifications. Les modifications apportées aux Frais de transaction des Partenaires d'intégration entreront en vigueur dès leur notification. Si vous choisissez de continuer à être un Commerçant connecté de l'Intégration modélisée ayant subi une évolution tarifaire, vous serez réputé comme ayant accepté les Frais modifiés du Partenaire d'intégration.

Responsabilité

Nous ne nous engageons à rien de plus que ce qui est explicitement formulé dans le présent Contrat, et le montant maximal que nous pourrions vous devoir est le montant défini dans le Contrat de Commerçant.

La loi nous interdit de limiter notre responsabilité sur certains points, donc nous ne limitons pas notre responsabilité sur les points concernés !

Ainsi, nous ne sommes pas responsables des produits ou services de tiers, y compris de toute Intégration modélisée ou Système de partenariat d'intégration.

Vous acceptez de nous indemniser en cas de problème, notamment si vous entrez en conflit avec le fournisseur d'Intégration modélisée et que nous sommes bloqués au milieu, ou en cas de situation similaire avec l'un de vos clients

19. Toutes conditions, garanties ou représentations, explicites ou implicites, de droit commun ou autre, concernant la prestation, l'absence de prestation ou les retards de prestation des services GoCardless et/ou de la Plateforme de partenariat d'intégration GoCardless sont exclues dans la mesure autorisée par la loi.
20. Notre responsabilité ne pourra en aucun cas être engagée dans les cas suivants :
 - a. Fourniture de biens ou services par un Partenaire d'intégration, y compris sans s'y limiter, l'Intégration modélisée ou le Système de partenariat d'intégration ;
 - b. Non-respect de votre part (ou de vos mandataires ou employés) des lois, réglementations et règles du Système de paiement ; et
 - c. de tou(te)s actes et/ou omissions ayant trait aux points (a) et (b) ci-dessus.
21. Vous acceptez de défendre, indemniser et dégager de toute responsabilité GoCardless, nos employés, agents et cessionnaires en cas d'action en justice, de dommages, de perte ou de responsabilité concernant :
 - a. un différend qui existerait entre vous et un Partenaire d'intégration, ou tout différend similaire entre GoCardless et un Partenaire d'intégration, en rapport avec votre utilisation de la Plateforme de partenariat d'intégration GoCardless. Cela inclut les litiges liés à toute activité réalisée par vous ou un Partenaire d'intégration, y compris l'Activité autorisée et toute utilisation ou traitement des Données de Commerçant ;
 - b. tout différend entre vous et un Client ; et
 - c. toute autre violation du présent Contrat, de la loi, de la réglementation ou des règles du Système de paiement.

22. Sous réserve du Paragraphe 23, la responsabilité pleine et entière de GoCardless découlant de, ou étant en relation avec la prestation, la non-prestation ou le retard dans la prestation du Service GoCardless, ou dans le cadre du présent Contrat, que ce soit par contrat ou suite à un délit (y compris la négligence ou la violation d'une obligation légale) ou autrement, est limitée au montant total présenté dans le Contrat de Commerçant GoCardless.
23. Aucune disposition du présent Contrat n'aura pour effet d'exclure ou de limiter la responsabilité de l'une des Parties (ou des employés ou agents de cette Partie) pour :
- a. toute question qui ne peut être limitée ou exclue par la loi ;
 - b. le décès ou les dommages corporels résultant de la négligence ; ou
 - c. toute fraude, tromperie ou fausse déclaration frauduleuse.

Résiliation

Vous acceptez les présentes conditions dès lors que vous souscrivez à un compte GoCardless et que vous commencez à utiliser nos services.

Chaque partie peut résilier le présent contrat sans justification. Si vous souhaitez résilier, vous devez nous en aviser et arrêter immédiatement d'utiliser les Intégrations modélisées ou tout autre service relatif à la Plateforme de partenariat d'intégration GoCardless. De notre côté, nous devons vous donner un préavis de deux mois pour résilier, quel que soit le motif. En outre, nous pouvons résilier le contrat sans préavis si vous êtes insolvable ou sur le point de l'être. Nous pouvons également clôturer votre compte si nous n'avons pas pu vérifier votre entreprise ou si votre utilisation (ou celle d'un client par votre biais) de nos services nous expose à des risques importants. En cas de résiliation de votre Contrat de commerçant, le présent Contrat prendra fin automatiquement et sans délai (car vous avez besoin d'un compte GoCardless pour exécuter ce contrat). Vous serez désignés comme ayant accepté les conditions du présent Contrat dès lors que vous commencerez à utiliser la Plateforme de partenariat d'intégration GoCardless en vue d'une Intégration modélisée.

En outre, nous pouvons résilier le contrat sans préavis si vous êtes insolvable ou sur le point de l'être. Nous pouvons également clôturer votre compte si nous n'avons pas pu vérifier votre entreprise ou si votre utilisation (ou celle d'un client par votre biais) de nos services nous expose à des risques importants. Si votre Contrat de Commerçant est résilié, le présent Contrat prendra fin immédiatement et automatiquement (l'exécution

24. Vous serez réputé avoir accepté les termes du présent Contrat dès que vous commencerez à utiliser la Plateforme de partenariat d'intégration GoCardless en vue d'une Intégration modélisée.
25. Vous pouvez résilier le présent contrat par simple notification à GoCardless. Dans ce cas, vous devez cesser immédiatement d'utiliser la Plateforme de partenariat d'intégration GoCardless ainsi que les Intégrations modélisées.
26. GoCardless peut résilier le présent Contrat :
 - a. par notification écrite avec préavis de deux mois à votre attention ;
 - b. **sans délai** si vous êtes insolvable ;
 - c. **sans délai** si nous déterminons, à notre seule discrétion, que votre utilisation de la Plateforme de partenariat d'intégration GoCardless présente un risque inacceptable pour GoCardless (notamment, sans s'y limiter, en cas de fraude, de rétrocommissions ou autres, ou si nous ne sommes pas en mesure de vérifier de manière concluante votre Compte GoCardless) ;
 - d. **sans délai** si nous déterminons, à notre seule discrétion, que vous connectez votre Compte GoCardless à une Intégration modélisée sans intention d'initier de bonne foi des Transactions à travers cette Intégration modélisée, mais à d'autres fins, par exemple pour profiter de certains frais ;
 - e. **sans délai** et automatiquement si notre Contrat de Commerçant GoCardless (ou tout autre contrat portant sur la prestation du Service GoCardless) conclu avec vous est résilié ; et
 - f. **sans délai**, si vous avez entrepris ou permis une Activité restreinte ou que GoCardless a des motifs raisonnables de soupçonner que vous avez effectué des Activités restreintes.

du présent contrat nécessite de posséder un Compte GoCardless).

Loi applicable et lieu de juridiction

Nous sommes basés en Angleterre et, par conséquent, nous avons choisi que le présent Contrat sera régi par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles. Nous considérons que vous acceptez que tous les litiges soient portés exclusivement devant les tribunaux d'Angleterre.

27. Le présent Contrat et tout(e) litige ou réclamation qui en découle ou s'y rapporte (y compris des litiges non contractuels) et toute obligation qui en découle ou qui s'y rapporte, sera régi(e) et interprété(e) conformément aux lois en vigueur en Angleterre et au Pays de Galles.
28. Vous acceptez que tous les éventuels litiges naissant de la formation, de l'exécution ou de l'interprétation du contrat soient portés exclusivement devant les tribunaux d'Angleterre.

Texte standard

Il existe des clauses standard incluses dans la plupart des contrats. Nous ne les avons pas détaillées ici mais vous pouvez vous référer aux paragraphes concernés du Contrat de Commerçant GoCardless : elles sont regroupées et relativement simples à trouver !

29. Les clauses présentant les intitulés suivants dans le Contrat de Commerçant GoCardless s'appliqueront au présent Contrat comme si elles étaient détaillées dans leur intégralité :
- a. Maintenance ;
 - b. Force Majeure/Catastrophes naturelles ;
 - c. Cession et sous-traitants ;
 - d. Entrer en contact ;
 - e. Généralités ;
 - f. Renonciation ;
 - g. Divisibilité ;
 - h. Absence de Partenariat et de référence à notre relation ;
 - i. Droits des tiers ; et
 - j. Changement de situations.

Définitions

Les définitions qui suivent sont celles employées dans les conditions générales susmentionnées - vous pouvez facilement les identifier car elles sont en majuscules lorsqu'elles sont employées dans le Contrat : les définitions du Contrat de Commerçant GoCardless et du Contrat de Partenariat d'Intégration GoCardless qui ont été employées dans le présent Contrat s'appliquent au présent Contrat comme si elles y étaient énoncées :

les Frais du Partenaire d'intégration désignent les frais de transaction relatifs au Partenaire d'intégration et aux Mensualités client du Partenaire d'intégration, comme convenu entre GoCardless et le Partenaire d'intégration.

les Mensualités du Partenaire d'intégration désignent les mensualités convenues entre GoCardless et le Partenaire d'intégration qui seront facturées au Commerçant selon les modalités de paiement définies pour la prestation des services GoCardless au Commerçant, si cette mensualité concerne le tarif le plus élevé de tous les frais pour le Commerçant.